

# CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

Séance du Dimanche 27 Octobre 1878

## PROCÈS-VERBAL

SOMMAIRE : Elections sénatoriales. Nomination d'un Délégué et d'un Suppléant.

L'an mil huit cent soixante-dix-huit, le Dimanche vingt-sept Octobre, à l'heure de midi, le Conseil municipal de Lille s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jules DUTILLEUL, Maire, faisant partie du Conseil.

*Elections sénatoriales.*  
(Exécution de la loi du 2 Aout 1875).

*Nomination d'un délégué et d'un suppléant*

*Etaient présents MM. les Conseillers municipaux :*

ALHANT, BAGGIO, BOUCHÉE, BRAME, CANNISSIÉ, CHARLES, CRÉPY, DECROIX, DELEBART-MALLET, DELÉCAILLE, Ed. DESBONNETS, J.-B. DESBONNET, DESCAT, DESCHAMPS, Jules DUTILLEUL, GARDRAT, GAVELLE, LAURENGE, Géry LEGRAND, MARIAGE, MERCIER, MEUREIN, MORISSON, OLIVIER, RIGAUT, ROCHART, SCHNEIDER-BOUCHEZ, SOINS, VERLY, VIOLETTE et WERQUIN.

*Absents :*

MM. CASATI, CATEL-BÉGHIN, CORENWINDER et LEMAITRE, qui se sont fait excuser.



Le Conseil a élu pour Secrétaire M. MEUREIN.

M. LE PRÉSIDENT a donné lecture :

- 1.° Des articles de la loi organique du 2 Août 1875 sur les élections des sénateurs ;
- 2.° Du décret du 8 Octobre 1878 , convoquant les Conseils municipaux à l'effet de procéder à l'élection de leurs Délégué et Suppléant, en vue de l'élection sénatoriale qui doit avoir lieu le 5 Janvier prochain dans le Département ;
- 3.° De l'article premier , § 3 , de la loi du 30 Décembre 1875 et des articles 3 et 4 , du décret du 3 Janvier 1876 , visés dans le décret de convocation.

### ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ

#### *Premier tour de scrutin.*

M. le Président a ensuite invité le Conseil à procéder, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Délégué.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a écrit son bulletin de vote sur papier blanc, et l'a remis fermé au Président.

Le dépouillement du vote a commencé à midi quinze. Il a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne . . . . .	31
A déduire : Bulletin blanc . . . . .	1
	<hr/>
Reste pour le nombre des suffrages exprimés . . . . .	30
Majorité absolue. . . . .	16
	<hr/>
Ont obtenu : { M. Ed. DESBONNETS : quinze voix . . . . .	15
{ M. MARIAGE : quatorze voix . . . . .	14
{ M. OLIVIER : une voix. . . . .	1



*Deuxième tour de scrutin*

Le second tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne . . . . .	31
A déduire : bulletin blanc . . . . .	1
<hr/>	
Reste pour le nombre des suffrages exprimés. . . . .	30
Majorité absolue. . . . .	16
<hr/>	
Ont obtenu : { M. Ed. DESBONNETS : seize voix . . . . .	16
{ M. MARIAGE : quatorze voix . . . . .	14

M. Edouard DESBONNETS, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué.

Il a déclaré accepter ce mandat.

Je remercie mes collègues de l'honneur qu'ils viennent de me faire, ajoute M. DESBONNETS. Je m'efforcerais de remplir le mandat qu'ils me confient de manière à répondre à leur attente et je ne saurais mieux faire, pour atteindre ce but, que de m'inspirer de leur patriotisme et de leur ardent amour du bien public.

---

ÉLECTION DU SUPPLÉANT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du suppléant.

*Premier tour de scrutin*

Le dépouillement du scrutin, qui a suivi immédiatement le dépôt des votes, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne . . . . .	31
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître. . . . .	»
<hr/>	
Reste pour le nombre des suffrages exprimés. . . . .	31
Majorité absolue. . . . .	16



Ont obtenu :	{	M. BOUCHÉE : onze voix . . . . .	11
		M. MARIAGE : huit voix . . . . .	8
		M. BAGGIO : huit voix . . . . .	8
		M. VERLY : trois voix . . . . .	3
		M. GAVELLE : une voix . . . . .	1

*Deuxième tour de scrutin*

Le second tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne . . . . .	31		
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître . . . . .	»		
<hr/>			
Reste pour le nombre des suffrages exprimés. . . . .	31		
Majorité absolue. . . . .	16		
Ont obtenu :	{	M. BOUCHÉE : vingt-cinq voix . . . . .	25
		M. BAGGIO : quatre voix . . . . .	4
		M. VERLY : Deux voix . . . . .	2

M. BOUCHÉE ayant obtenu la majorité absolue, a été nommé suppléant.

Il a déclaré accepter ce mandat.

La séance est levée à une heure.

CERTIFIÉ :

*Le Maire de Lille,*

**Jules DUTILLEUL.**